

## La flexibilité des emplois s'étend

**Croissance des activités tertiaires, développement des formes particulières d'emploi, montée du chômage...**

**Autant de facteurs qui ont marqué le monde du travail dans les années 90.**

**En Ile-de-France aussi la flexibilité des emplois progresse, tant dans la durée des contrats que dans le temps de travail, et de nouveaux liens apparaissent entre le salarié et l'entreprise.**

### L'emploi bouge

L'année 90 marque en Ile-de-France le point culminant d'une période de croissance des effectifs salariés. La tendance s'inverse les années suivantes malgré la légère augmentation des emplois (0,9 %) constatée fin 1997 (selon statistiques Assedic).

En 7 ans, l'Ile-de-France aura donc perdu 2,5 % de ses emplois salariés et connu de profonds changements dans la nature de ses activités économiques : l'industrie et le bâtiment ont, en effet, perdu près de 321 000 postes alors que le secteur tertiaire en a gagné 233 000. Parallèlement le chômage poursuit sa croissance. Sur la période 1990-1997, le taux de chômage francilien passe de 7,3 % à 10,8 %<sup>(1)</sup>. Le nombre de chômeurs BIT<sup>(2)</sup> augmente de 60 % (366 800 en 1990 à 586 000 en 1997) et la période moyenne de chômage s'allonge : 11,4 mois en 1990; 14,7 mois en 1997<sup>(3)</sup>.

### Une gestion plus souple de la main d'œuvre est privilégiée

La concurrence que se livrent les entreprises à l'échelle mondiale a modifié leurs modes de relation mais aussi leur organisation interne, leur gestion de l'emploi, leur rapport à l'espace. Les contraintes des marchés économiques, qui exigent davantage de réactivité, ont favorisé le développement de toutes les formes d'emplois qui procuraient plus de souplesse aux entreprises. Et, si dans les années 80, les évolutions économiques ont entraîné une plus grande demande d'emplois temporaires (intérim, contrat à durée déterminée), aujourd'hui de nombreux experts s'accordent à dire que le recours à ces formes d'emploi atypiques (durée,

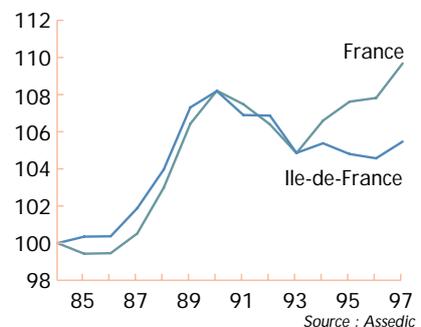
temps de travail, nature des contrats) n'est plus seulement conjoncturel mais structurel.

### Les contrats de courte durée progressent

La place des CDD (contrats à durée déterminée), de l'intérim et des stages et contrats aidés commence à être perceptible dans les stocks d'emploi. En 1997<sup>(4)</sup>, 6 % des actifs franciliens sont intérimaires, en CDD, stages ou contrats aidés. De par leur nature, ces emplois temporaires représentent encore une faible proportion du stock d'emploi francilien, mais celle-ci tend à s'accroître (elle était de 4 % en 1990).

Signe des temps, même si les catégories d'actifs les plus concernées par les emplois temporaires demeurent très ciblées (jeunes, femmes et non qualifiés), ces contrats se sont étendus à de nouvelles catégories. Entre 1990 et 1997 par exemple, alors que ce sont les jeunes actifs qui sont le plus concernés par les CDD ou l'intérim, c'est pour les actifs âgés de 30 à 39 ans que les taux d'évolution sont les

Evolution comparée de l'emploi salarié (base 100 en 1984)



(1) Ministère du travail, le taux de chômage au 31/12/98 est de 10,2

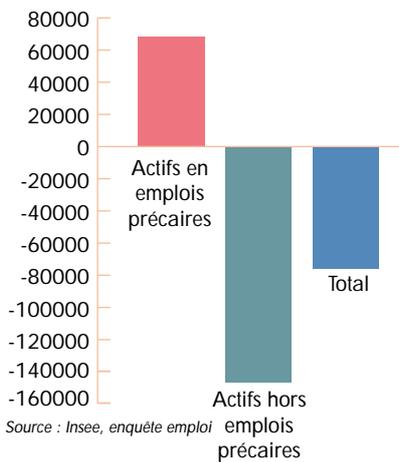
(2) BIT : Bureau International du Travail

(3) Enquête sur l'emploi Insee

(4) Source : Insee, enquête emploi Ile-de-France

La flexibilité  
des emplois s'étend

Evolution des actifs occupés  
en Ile-de-France entre 1990 et 1997



plus élevés, et les plus de 40 ans connaissent une progression importante. Ce qui montre que ces emplois ne peuvent plus être seulement assimilés à des périodes transitoires d'insertion sur le marché du travail. On retrouve de plus en plus souvent les mêmes personnes sur le même poste précaire un an plus tard : 31 % en 1991, 42 % en 1997<sup>(5)</sup>. Autre exemple, les entreprises d'intérim ont désormais ouvert des agences spécialisées dans l'embauche temporaire de cadres, et les entreprises font appel à des cadres intérimaires pour des missions de «gestion de projets». C'est pour les cadres et les professions intermédiaires que la progression des CDD/intérim est la plus élevée. D'autres exemples pourraient être évoqués ici comme un taux de passage du CDD au CDI en diminution, une progression des formes d'emplois précaires qui n'est plus seulement liée à la croissance des services.

Entre 1990 et 1997, le nombre d'actifs employés en CDD, intérim, stages et contrats aidés a augmenté de 68 300 en Ile-de-France alors que le nombre d'actifs occupés «hors précaires» diminuait de 146 800.

Sur le marché du travail francilien, deux indicateurs illustrent le poids

des contrats temporaires : en 1997, plus de 70 % des entrées dans les entreprises de plus de 10 salariés en Ile-de-France sont des CDD ou autres formes de contrats temporaires, un chiffre en progression depuis le début des années 90 (50 %) ; les CDD de moins de 6 mois et les missions d'intérim représentent 6 sur 10 des offres d'emplois proposées par l'ANPE en 1997. Les emplois «aidés», issus des mesures pour l'emploi, totalisent en 1997, 17 % des offres régionales transitant par l'Anpe.

Même si l'on constate une diffusion de la flexibilité, les offres de courte durée sont concentrées dans un nombre réduit d'activités économiques, au premier rang desquelles on trouve les «services aux entreprises» (intérim, publicité...) et dans un nombre limité de métiers : artistes, agents d'enquêtes, employés de l'hôtellerie restauration ou du bâtiment...

La durée d'une grande partie des CDD et contrats d'intérim est de plus en plus courte, avec une progression du temps partiel au sein même des formes d'emploi temporaires.

### Temps de travail : un bouleversement majeur

Deux tendances sont en cours : le développement du temps partiel (avec quelquefois des durées très inférieures à la durée légale du travail), et la progression de la flexibilité des horaires (des jours travaillés ou des horaires journaliers). La mise en place des 35 heures devrait accentuer ces tendances.

#### Progression du temps partiel

En Ile-de-France, 13% des actifs travaillent à temps partiel en 1997 pour 9 % en 1990. Durant cette période,

le nombre d'actifs occupés à temps partiel, a progressé de 185 900 (+43 %), tandis que les effectifs à temps complet diminuaient de 264 400 personnes. Parallèlement la proportion d'actifs «contraints au temps partiel» est passé de 20 % en 1992 à 35 % en 1997.

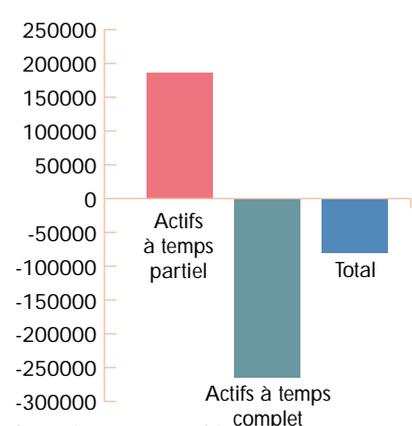
Ces emplois à temps partiel sont féminins pour la plupart. Les plus fortes proportions de femmes occupées à temps partiel se retrouvent parmi les ouvrières (37 %) et les employées (25 %). Ces taux atteignent 56 % pour les «ouvrières non qualifiées de type industriel»<sup>(6)</sup>, 33 % pour les «employées de commerce» et 31 % pour le «personnel des services directs aux particuliers».

Notons que si les femmes et les employés sont les plus concernées, les effectifs d'hommes et de cadres travaillant à temps partiel ont aussi augmenté et dans de fortes proportions (respectivement +39 % et +46 %).

#### Temps de travail et offres d'emplois

En 1997, les offres d'emplois à temps partiel occupent 22 % de l'offre d'emploi collectée par l'ANPE. Les contrats qui proposent de 20 à 32 heures de travail sont les plus repré-

Evolution des actifs occupés  
en Ile-de-France entre 1990 et 1997



(5) Source : France portrait social, Insee 1998

(6) Résultats 1996 pour les catégories détaillées

### Temps partiel : les différences hommes femmes en Ile-de-France

|                                | Femmes    |           |                | Hommes    |           |                |
|--------------------------------|-----------|-----------|----------------|-----------|-----------|----------------|
|                                | 1990      | 1997      | Evol.<br>90/97 | 1990      | 1997      | Evol.<br>90/97 |
| Total des actifs occupés       | 2 209 452 | 2 181 725 | - 27 727       | 2 568 278 | 2 517 486 | - 50 792       |
| Actifs occupés à temps partiel | 344 749   | 494 035   | +149 286       | 92 910    | 129 566   | +36 656        |
| % de temps partiel             | 15,6 %    | 22,6 %    | + 7 pts        | 3,6 %     | 5,1 %     | + 1,5 pts      |

Source : enquête emploi Insee, exploitation Iaurif (hors militaires du contingent)

sentés (10 %) mais les contrats de 9 à 19 heures ainsi que ceux de moins de 9 heures sont loin d'être négligeables : respectivement 6,5 % et 5,8 % du total de l'offre régionale.

Huit secteurs d'activités : éducation, commerce de détail, activités récréatives, culturelles et sportives, services domestiques, santé et action sociale, hôtellerie et restauration, activités immobilières, services personnels et services fournis aux entreprises, ont des proportions d'offres à temps partiel supérieures à la moyenne régionale. Ces secteurs fortement créateurs d'emplois font largement appel au temps partiel (64 % des offres régionales en 1997).

Plusieurs sources d'information (médecins, inspecteurs du travail, spécialistes des transports, témoignages de

salariés stratégies de recrutement des entreprises) font état d'une progression de la flexibilité des rythmes de travail (horaires décalés, ruptures journalières, changement d'une semaine à l'autre). Ces évolutions se manifestent plus particulièrement dans certains secteurs d'activité (nettoyage, sécurité, commerces).

Selon l'enquête emploi, deux tiers des salariés franciliens ont des horaires de travail «stables», c'est à dire qu'ils ont effectué, selon la définition officielle, «au cours de la semaine de travail l'horaire habituel de travail». Cette proportion est identique en 1990 et 1997. En revanche au sein de la catégorie des salariés dont «l'horaire de référence n'est pas l'horaire habituel» (catégorie en très légère augmentation), on note une petite hausse de la part de salariés qui ont

subi cette évolution parce qu'ils ont une durée hebdomadaire de travail variable, des horaires mobiles, une activité intermittente ou encore parce qu'ils ont effectué des heures supplémentaires.

### De nouveaux liens entre entreprise et salarié ?

Des évolutions sont possibles dans le travail indépendant. Créer sa propre activité peut être une forme de réponse à la période de crise de l'emploi salarié. Des actions sont menées pour aider à la création d'entreprise, notamment pour des publics en difficultés, qui n'ont pas accès au système bancaire classique. Au niveau des statistiques de l'emploi, on constate plutôt une réduction des emplois non salariés, dont font partie les indépendants. Entre 1990 et 1997, les emplois non salariés ont diminué de 39 400, soit - 8,8 %. Leur part dans la population active occupée est passée de 9,3 % en 1990 à 8,6 % en 1997.

### Flexibilité sur le marché du travail francilien

La proportion d'offres de contrats courts ou de temps partiels est très variable d'une commune à l'autre et ceux-ci se répartissent dans l'espace francilien sans définir de zones géographiques particulières.

En revanche, le rapprochement des offres d'emploi avec les demandeurs d'emploi par commune met en évidence des secteurs géographiques cumulant une forte proportion de demandeurs et un déficit d'offres. Or ces déséquilibres sont renforcés par la structure socio-professionnelle, la po-

### Salariés du privé en situation d'intérim ou de CDD

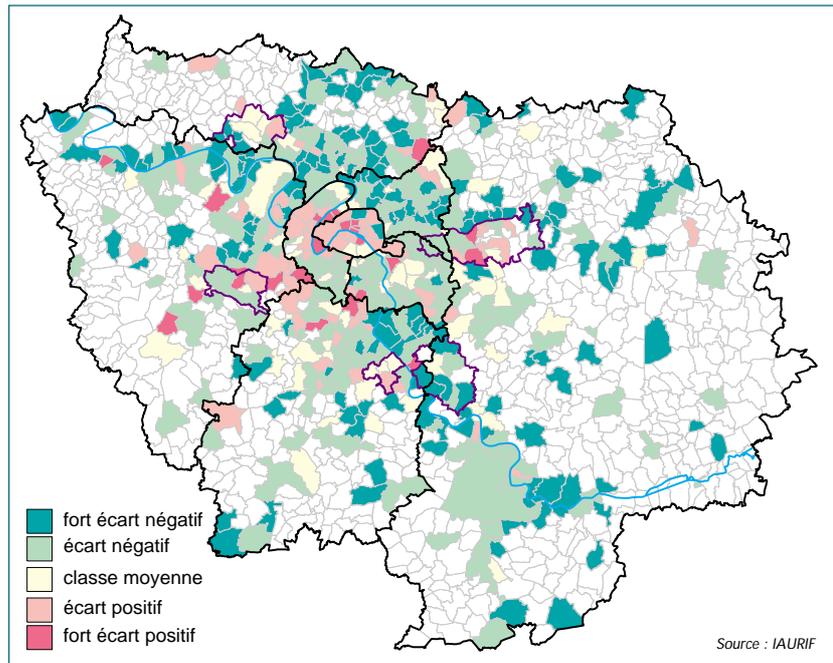
| CDD ou intérim                                   | 1990           |                         | 1997           |                         | 1990/<br>1997<br>Variation<br>des effectifs |
|--|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|---|
|  | Effectifs      | en % de la<br>catégorie | Effectifs      | en % de la<br>catégorie |   |
| Moins de 25 ans                                  | 55 586         | 16,0                    | 46 186         | 21,5                    | - 17 %                                      |
| 25/29 ans  | 34 618         | 6,3                     | 54 169         | 11,2                    | 56 %  |
| 30/39 ans  | 30 213         | 3,2                     | 61 679         | 5,9                     | 105 %                                       |
| 40/49 ans  | 21 768         | 2,7                     | 30 817         | 3,7                     | 42 %  |
| 50 ans et plus                                   | 8 462          | 1,5                     | 12 272         | 2,0                     | 45 %  |
| Hommes   | 74 489         | 4,1                     | 103 440        | 5,7                     | 39 %  |
| Femmes   | 76 158         | 5,3                     | 101 983        | 7,2                     | 34 %  |
| Ouvriers   | 46 408         | 5,5                     | 55 380         | 7,5                     | 19 %  |
| Employés   | 59 196         | 5,9                     | 68 544         | 7,0                     | 16 %  |
| Professions libérales                            | 27 513         | 3,6                     | 40 850         | 5,4                     | 48 %  |
| Cadres   | 17 530         | 2,8                     | 40 649         | 5,3                     | 132 %                                       |
| <b>Total salariés du privé en intérim ou CDD</b> | <b>150 647</b> | <b>4,6</b>              | <b>205 423</b> | <b>6,3</b>              | <b>36 %</b>                                 |

Source : Insee, enquêtes emploi Ile-de-France, exploitation Iaurif

pulation des demandeurs d'emploi des secteurs géographiques les plus touchés par le chômage étant largement constituée d'ouvriers et d'employés, catégories les plus exposées aux emplois flexibles. En 1997, les CDD de moins de 6 mois totalisent 67 % des offres pour des actifs «non qualifiés» (manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés) et 59 % pour les ouvriers et employés qualifiés (31 % pour les cadres et professions intermédiaires). Quant au temps partiel, c'est dans les offres pour les employés (qualifiés ou non qualifiés) qu'il est le plus représenté (respectivement 26 % et 35 %). Ces populations, qui résident dans des secteurs géographiques où le «déficit» d'offres est généralement important, ont donc une probabilité plus élevée que les autres catégories, non seulement d'avoir à se déplacer pour se rendre sur le lieu de travail, mais aussi d'occuper un poste à temps partiel ou de courte durée. La flexibilité des emplois interviendrait alors comme un facteur supplémentaire d'inégalité spatiale.

### Rapport entre offres et demandes d'emplois ANPE 1997

Ecart par rapport à la moyenne régionale



#### Pour en savoir plus :

Les principaux éléments de cet article sont extraits de l'étude *Flexibilité des emplois en Ile-de-France, Tendances et localisations*, Ludovic Bastid, Hélène Gout, Pascale Leroi, Contrat d'objectif Etat Région, Iaurif - Avril 1999